

# INFORMATIONS



## Commune de Vandœuvre

### Informations pratiques 2022

Administration communale	1
Services communaux	5
Prestations	6
Animaux, nature et environnement	8
Aménagement	11
Transports et mobilité	12
Vie culturelle, associative, sportive et récréative	14
Petite enfance et jeunesse	17
Aînés	18
Services sociaux	19
Religion	19
Commerces et services	20
Plan de la commune	21
Calendrier des déchets	23



## ADMINISTRATION COMMUNALE

### Mairie

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres  
 ☎ 022 750 14 18, info@vandoeuvres.ch  
 www.vandoeuvres.ch

### Réception et standard téléphonique

Lundi au vendredi : 09h00 à 12h00 /  
 après-midi fermé ou sur rendez-vous

Le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

### LOCAUX COMMUNAUX

#### Centre communal et sportif

Route de Meinier 24, 1253 Vandœuvres  
 ☎ 022 750 11 32

#### Groupe scolaire

Route de Pressy 2-4, 1253 Vandœuvres  
 ☎ 022 750 22 17

#### Local de vote

Jour et heures du scrutin

Dimanche : 10h00 à 12h00

Centre communal et sportif, salle de réunion, 1<sup>er</sup> étage

☎ 022 750 11 32

#### Local voirie

Route de Meinier 27, 1253 Vandœuvres  
 ☎ 022 750 01 09

### AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS

#### Déchetterie communale

Provisoirement déplacée au chemin de Marchepied 3, à l'angle de la route de Mon-Idée.

#### Places de jeux pour les enfants

Des espaces de jeux, lieux de détente et de rencontres, se situent dans le parc de la Mairie et le préau de l'école.

*Se référer au règlement relatif aux parcs, places de jeux et préau publié sur le site internet www.vandoeuvres.ch.*

#### Terrains de sport

Un nouveau terrain de basketball extérieur a été aménagé devant la salle de gymnastique du centre communal et sportif. Un terrain de football, accessible toute l'année et sans réservation, se situe dans le bas du parc de la Mairie.

### INFORMATIONS OFFICIELLES

#### Publications communales

**La Coquille** : journal, publié trois fois par an, qui retrace la vie communale et vous communique diverses informations saisonnières.

*Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet www.vandoeuvres.ch.*

**Informations pratiques** : guide annuel conçu pour vous orienter dans vos différentes démarches administratives.

*Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet www.vandoeuvres.ch.*

**Rapport administratif et compte rendu financier** : compte rendu annuel qui résume les informations relatives aux projets, activités et réalisations de l'année écoulée et à l'état financier de votre commune.

*Version imprimée sur demande et électronique sur le site www.vandoeuvres.ch.*

**Tous-ménages** : communication ponctuelle qui vous fait part des dernières actualités.

*Version imprimée dans les boîtes aux lettres et électronique sur le site internet www.vandoeuvres.ch.*

#### Site internet

#### www.vandoeuvres.ch

Une présentation de la vie politique, de l'administration, des sociétés, ainsi que des actualités communales. Vous y trouvez les dates, ordres du jour et procès-verbaux des séances du Conseil municipal ainsi que de nombreuses autres informations.

Vous avez la possibilité de commander des cartes journalières CFF, des billets de hockey, football et basketball en ligne qui seront directement envoyés à votre domicile par voie postale. Interactif, ce site vous permet aussi de contacter le Maire et ses Adjoints par courriel ; le tout, d'un simple clic.

#### Emplacements des panneaux d'informations officielles

Parking de la Mairie (route de Vandœuvres 104), centre communal et sportif (route de Meinier 24), école (route de Pressy 2), côté épicerie (route de Meinier 6-8), cimetière (route de Choulex), ainsi qu'aux croisements suivants :

- route de Vandœuvres / chemin Jaques-Rutty ;
- chemin de la Rippaz / chemin de Bessinge ;
- chemin des Hauts-Crêts / chemin de la Fraidieu ;
- chemin de la Seymaz / chemin de la Blonde ;
- route de Choulex / route de Mon-Idée.

#### Affichage libre

Arrêt de bus, ligne 33-38, Vandœuvres-Village



**Laurence MISEREZ**  
Maire (EC)

Conseillère municipale (2015-2020)



**René STALDER**  
Adjoint (EC)

Conseiller municipal (2007-2015)



**Maximilien TURRETTINI**  
Adjoint (EC)

### RÉPARTITION DES FONCTIONS ET DÉLÉGATION DES COMPÉTENCES

Dès le 2 juin 2020

#### FONCTIONS - COMPÉTENCES

#### REMPLAÇANTS

#### Laurence MISEREZ, Maire

Activités intergénérationnelles  
Administration, finances, personnel, juridique  
Aménagement du territoire  
Culture et communication  
Ecole et petite enfance  
Etat civil  
Relations avec l'ACG  
Sport et Loisirs

les deux Adjoints  
les deux Adjoints

#### René STALDER, Adjoint

Bâtiments  
Canalisations et traitement des eaux  
Energie  
Environnement  
Durabilité  
Gestion des déchets

Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI  
Maximilien TURRETTINI

#### Maximilien TURRETTINI, Adjoint

Cimetière  
Parcs publics  
Routes  
Sécurité, police municipale, sapeurs-pompiers, protection civile  
Transport et mobilité

René STALDER  
René STALDER  
René STALDER  
René STALDER  
René STALDER

### Bureau du Conseil municipal

Période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022

Dans sa séance du 17 mai 2021, le Conseil municipal a élu son bureau pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022. Il se compose comme suit :



**Eric PROVINI**  
Président (EC)



**Eugenia RICCIO**  
Vice-Présidente (VE)



**Michael ANDERSEN**  
Secrétaire (VOV)

### CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS MUNICIPAUX



**Carlos BACHMANN**  
(EC)



**Jean-Pierre GARDIOL**  
(VOV)



**Sibilla HÜSLER ENZ**  
(EC)



**Claire HUYGHUES-DESPOINTES**  
(EC)



**Véronique LÉVÉQUE**  
(VOV)



**Jean-Dominique MARÉCHAL**  
(VOV)



**Philippe MOREL**  
(VOV)



**Jean PEYER**  
(VOV)



**Catherine PICTET**  
(EC)



**Frédéric PRADERVAND**  
(VOV)



**Melvin PROVINI**  
(EC)



**Paul STALDER**  
(EC)



**Galia TURRETTINI**  
(EC)



**Jean-Louis VAUCHER**  
(VE)

## PERSONNEL COMMUNAL

### Secrétariat général

Christophe GENOUD, secrétaire général  
☎ 022 750 97 24, c.genoud@vandoeuvres.ch

Stéphanie CHENEVARD FOGAL,  
assistante de direction  
☎ 022 750 97 21, s.chenevard@vandoeuvres.ch

### Secteur Finances et Comptabilité

Daniel GODEL, responsable financier  
☎ 022 750 97 22, d.godel@vandoeuvres.ch

### Secteur Administratif

#### Réception

Liliane WAECHTER, assistante administrative  
☎ 022 750 97 25, l.waechter@vandoeuvres.ch

#### Secrétariat

Talia FREITAS, assistante administrative  
☎ 022 750 97 27, t.freitas@vandoeuvres.ch

#### Archives

Fiona RHEME, archiviste  
☎ 022 750 97 36, archives@vandoeuvres.ch

### Secteur Technique

Antonio MORENO, responsable technique  
☎ 022 750 97 30, a.moreno@vandoeuvres.ch

Liliana LIMA APARICIO, assistante technique  
☎ 022 750 97 23, l.aparicio@vandoeuvres.ch

### Services extérieurs (SE)

Christophe SCHMIDT, responsable SE  
Mathieu GONIN  
Cédric LARSONNEUR  
Timothé RIOTTON  
☎ 022 750 12 68, voirie@vandoeuvres.ch

### Entretien du parc de la Mairie (SE)

Nicolas LEMMO  
☎ 022 750 14 18, n.lemmo@vandoeuvres.ch

### Service Bâtiments

#### Entretien Mairie

Elia RIBEIRO-COELHO  
☎ 022 750 14 18, info@vandoeuvres.ch

#### Entretien groupe scolaire et centre communal et sportif

Caroline DE MATTEIS  
Salvatore DE MATTEIS  
☎ 078 681 17 39, 078 807 79 94  
c.dematteis@vandoeuvres.ch  
s.dematteis@vandoeuvres.ch  
Jennifer SORLUT

### Sécurité

#### Police municipale

Frédéric BENNICI, chef de poste  
☎ 022 750 97 35, apm@vandoeuvres.ch

#### Patrouilleur-euses scolaires

Maria-Benita DELL'ACQUA  
Monique FEHLMANN  
Diego MANCUSO  
Muriel MUSTER  
Jennifer SORLUT  
Lorenza THOREL

#### Patrouilleuses scolaires remplaçantes

Anémone ANTONIN  
Elia RIBEIRO-COELHO  
Teresina ROJAS LUNA

#### Horaires (sauf vacances scolaires)

Matin (lu-ma-jeu-ven) :  
07h40 à 08h45 / 11h30 à 11h50  
Matin (me) :  
07h40 à 08h10  
Après-midi (lu-ma-je-ve) :  
13h00 à 14h00 / 16h00 à 16h20

## SERVICES COMMUNAUX

### Cimetière

Route de Choulex 40, 1253 Vandœuvres

Tout décès doit être déclaré dans les deux jours à l'arrondissement de l'état civil où il est survenu. Afin de faciliter vos démarches administratives, il est conseillé de contacter au plus vite une entreprise de pompes funèbres qui se chargera de toutes les formalités jusqu'à l'inhumation.

Toute demande d'inhumation, réservation, prolongation de concession, pose de monument sur les tombes est à adresser à la Mairie.

Les familles ayant des parents inhumés au cimetière de Vandœuvres, ainsi que celles possédant des concessions arrivées à terme en décembre de l'année en cours, sont informées par écrit de leur échéance et/ou par le biais d'une publication dans la FAO.

Se référer au règlement relatif au cimetière publié sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

### ÉTAT CIVIL

#### État civil « Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac »

Toute demande de mariage, partenariat, annonce de naissance, déclaration de décès ou commande de documents d'état civil (acte naissance, origine, reconnaissance, mariage, partenariat, décès, certificat de famille et d'état civil) est à adresser à l'état civil. Ces documents peuvent être commandés en ligne sur le site internet [www.collonge-bellerive.ch](http://www.collonge-bellerive.ch).

État civil « Arrondissement Campagne et rive gauche du Lac », chemin des Rayes 3, case postale 160, 1222 Vézenaz

☎ 022 722 11 80, etat-civil@collonge-bellerive.ch  
[www.collonge-bellerive.ch](http://www.collonge-bellerive.ch)

#### Heures d'ouverture

Lundi: 08h30 - 11h00 / 15h00 - 18h30  
Mardi: 08h30 - 11h00 / 15h00 - 18h00  
Mercredi: 08h30 - 11h00 / 12h00 - 15h00  
Jeudi et  
vendredi: 08h30 - 11h00 / ou sur rendez-vous

### SÉCURITÉ

#### Numéros d'urgence

Police cantonale	☎ 117
Pompiers (SIS – Urgence)	☎ 118
Urgences médicales	☎ 144
SOS Médecins	☎ 022 748 49 50
Hôpital cantonal	☎ 022 372 33 11
Aide aux enfants et jeunes	☎ 147
Empoisonnements	☎ 145
La Main Tendue	☎ 143

Trois **défibrillateurs** extérieurs sont désormais installés aux emplacements suivants :

- Groupe scolaire, route de Pressy 4 ;
- Centre communal et sportif, route de Meinier 24 ;
- Mairie, route de Vandœuvres 104.

Disponibles 24 heures sur 24 et faciles d'utilisation, ces appareils guident l'utilisateur à chaque étape.

Les priorités, dès que l'on constate un arrêt cardiorespiratoire, sont l'appel aux secours (144) et le massage cardiaque, puis la défibrillation.

#### Organe de médiation de la police

Met à votre disposition des médiatrices et médiateurs professionnels pour entendre vos doléances et vous accompagner vers la construction d'une solution non judiciaire qui puisse vous convenir.

**Permanence sans rendez-vous**, les jeudis de 12h00 à 14h00.

Rue Henri-Fazy 2, 1204 Genève

☎ 022 327 92 80

[mediation.police@etat.ge.ch](mailto:mediation.police@etat.ge.ch)

[www.ge.ch/demander-aide-organe-mediation-police](http://www.ge.ch/demander-aide-organe-mediation-police)

#### Police municipale de Vandœuvres

Route de Vandœuvres 104, 1253 Vandœuvres

☎ 022 750 97 35, apm@vandoeuvres.ch

#### Gendarmerie de la Pallanterie

Route de La-Capite 249, 1222 Vézenaz

☎ 022 427 63 30, pallanterie@police.ge.ch

#### Compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex-Vandœuvres (CP 302)

Route des Jurets 25, 1244 Choulex

Mathieu CUGNO, Cpt

☎ 079 251 49 51 (questions générales),

☎ 118 (urgences), [compagnie@cp302.ch](mailto:compagnie@cp302.ch),

[www.cp302.ch](http://www.cp302.ch)

### SERVICES EN LIGNE

#### [www.ge.ch/inscription-aux-e-demarches/catalogue](http://www.ge.ch/inscription-aux-e-demarches/catalogue)

Afin de faciliter vos démarches administratives, le portail internet de l'État propose un chemin de recherche axé sur les démarches en ligne.

#### [www.ch.ch](http://www.ch.ch)

Une plateforme qui vous guide vers les administrations suisses de tous les niveaux et vous donne des informations succinctes sur les démarches administratives courantes.

#### [www.casier.admin.ch](http://www.casier.admin.ch)

Commander un extrait du casier judiciaire en ligne.

#### [www.easygov.swiss](http://www.easygov.swiss)

Le portail en ligne pour les entreprises.

## PRESTATIONS

### CARTE D'IDENTITÉ

Tout citoyen suisse peut demander l'établissement d'une carte d'identité auprès de la Mairie.

Les pièces à produire sont les suivantes :

- Certificat (livret de famille) ou certificat individuel d'état civil ;
- Ancienne carte d'identité ou déclaration de perte/vol ;
- Photo récente au format passeport (de face, visage centré, sans chapeau, sans reflet dans les lunettes et sur fond neutre).

### Mineurs

Signature obligatoire dès l'âge de 7 ans, présence de l'un des parents. Pour les parents divorcés, jugement de divorce à présenter.

### Prix et validité

- Adultes (validité 10 ans) **Fr. 70.-**
  - Enfants jusqu'à 18 ans (validité 5 ans) **Fr. 35.-**
- Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie. Monnaie locale *le Léman* acceptée.

### Déclaration de perte ou de vol

Service cantonal des objets trouvés  
Rue des Glacis-de-Rive 5, 1207 Genève  
☎ 022 427 90 00, scot@police.ge.ch  
www.ge.ch/objets-trouves

**Prix Fr. 40.-**

### Emplacements de cabines Photomaton

#### Migros de Chêne-Bourg

Place de la Gare 2, 1225 Chêne-Bourg

#### Migros de Vézenaz

Route de Thonon 55, 1222 Vézenaz

#### Coop de Vézenaz

Chemin du Vieux-Vézenaz 31, 1222 Vézenaz

#### Photo 1 Heure - Express

Route de Florissant 50, 1206 Genève

☎ 022 346 22 26

### PASSEPORT BIOMÉTRIQUE 10 ET CARTE D'IDENTITÉ (COMBINÉ)

Toute demande de passeport ou demande combinée de carte d'identité et de passeport doit être effectuée auprès du Service des passeports et de la nationalité.

Office cantonal de la population

et des migrations (OCPM)

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ 022 546 46 03, infos-passeport.ocpm@etat.ge.ch

www.passeportsuisse.ch

### OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION ET DES MIGRATIONS (OCPM)

Tout citoyen suisse peut entreprendre les démarches suivantes ou obtenir les documents ci-après auprès de la Mairie :

- Changement d'adresse à l'intérieur du canton ;
- Annonce d'arrivée / de retour d'un autre canton ou de l'étranger ;
- Annonce de départ du canton ;
- Attestation de résidence ;
- Déclaration de domicile (en cas de séjour temporaire dans un autre canton) ;
- Certificat de domicile (anciennement Attestation d'établissement) ;
- Attestation de départ (délivrée au plus tôt un mois avant le départ).
- Attestation de vie (gratuit)

### Prix

**Fr. 25.-** (Attestation)

**Fr. 50.-** (Certificat de domicile)

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie. Monnaie locale *le Léman* acceptée.

### Les personnes de nationalité étrangère sont priées de s'adresser auprès de l'OCPM pour obtenir ces prestations.

Office cantonal de la population

et des migrations (OCPM)

Route de Chancy 88, 1213 Onex

☎ 022 546 47 95

www.ge.ch/organisation/office-cantonal-population-migrations-ocpm

### REDEVANCE RADIO/TV - SERAFE

Les habitants dont la facture de la redevance comporte des erreurs d'adresse ou relatives à la composition de leur ménage, doivent demander la correction à l'OCPM par le biais du formulaire publié sur le site

www.ge.ch/document/ocpm-formulaire-redevance-radio/tv-rectification-menage.

### AUTORISATION PARENTALE / LÉGALISATION DE DOCUMENT ET SIGNATURE

La Mairie n'est plus habilitée à délivrer ce type de prestations.

Pour plus de détails : [www.ge.ch/document/ocpm-autorisation-parentale-mineur](http://www.ge.ch/document/ocpm-autorisation-parentale-mineur)

[www.ge.ch/legalisation-signatures-privées](http://www.ge.ch/legalisation-signatures-privées)

[www.ge.ch/legaliser-document-destination-etrananger](http://www.ge.ch/legaliser-document-destination-etrananger)

### LOCATION DE SALLES

Salles	Capacité / Personnes	Localisation	Tarif non-résident en Fr.	Tarif résident en Fr.
Combles (avec cuisine)	200-300	Nouvelle école	1'000.-	500.-
Foyer (sans cuisine)	150-200	Centre communal	350.-	175.-
Cuisine (Foyer)		Centre communal	150.-	75.-
Vaisselle			En supplément	

Les locaux communaux sont attribués en priorité aux habitants et sociétés de Vandœuvres.

En cas de location par un habitant de la commune, la présence de celui-ci est indispensable pendant toute la durée de la manifestation.

Les locaux ne sont pas loués durant les vacances scolaires.

**Horaires à respecter: jusqu'à 24h, locaux rangés et fermés.**

Se référer au règlement relatif à la location des locaux communaux, publié sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

### LOCATION DE MATÉRIEL

Exclusivement réservée aux habitants et sociétés de Vandœuvres pour des manifestations qui ont lieu sur le territoire communal.

Le matériel doit être retourné propre et plié. L'utilisation d'agrafes et punaises pour fixer les nappes est interdite. D'autre part, le ruban adhésif doit être enlevé.

Se référer au règlement relatif à la location du matériel communal, disponible auprès de la Mairie.

Type de matériel	Dimensions	Capacité / Personnes	Tarif en Fr.	+ forfait livraison et reprise
Table + 2 bancs	250x59 cm	8-10 pl.	10.-	50.-
Tente	300x450 cm	24 pl. environ	150.-	50.-

## ANIMAUX, NATURE ET ENVIRONNEMENT

### Educatrice canin

Catherine WALDER  
Chemin de la Cocuaz 5, 1253 Vandœuvres  
☎ 079 521 79 45, webmaster@educanin.ch  
www.educanin.ch

### Fourrière cantonale pour chien (7j/7j)

☎ 022 546 59 77

### Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)

☎ 022 546 56 00

### Vétérinaire

Dr Alain KUFFER  
Chemin de la Blonde 20-22, 1253 Vandœuvres  
☎ 022 348 13 13, vet.kuffer@bluewin.ch

### Vétérinaire de garde

☎ 0900 83 83 43

### Animaux Sauvages (morts ou blessés sur la voie publique)

Les animaux sauvages trouvés blessés, périssés ou tués accidentellement doivent être laissés sur place et annoncés au Service des gardes cantonales (OCAN), ☎ 022 388 55 00, ou à la Police municipale de Vandœuvres, ☎ 022 750 97 35.

### Dépouilles d'animaux domestiques

S'adresser au CIDEC (Centre intercommunal de déchets carnés), ☎ 022 342 50 43.

### Nouveaux détenteurs de chien

Les nouveaux détenteurs (qui n'ont jamais eu de chien inscrit dans la banque de données nationale AMICUS) doivent désormais s'annoncer auprès de la Mairie. Une fois l'enregistrement effectué, le nouveau détenteur doit se rendre, avec son chien, chez son vétérinaire praticien muni de la confirmation d'enregistrement, afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans cette banque de données.

Le détenteur est en outre tenu d'annoncer tout changement d'adresse et de propriétaire ainsi que la mort du chien dans un délai de 10 jours à la banque de données AMICUS.

☎ 0848 777 100, info@amicus.ch  
www.amicus.ch

### Médaille pour chiens

Entre le 3 janvier et 31 mars, tout détenteur de chiens doit se présenter à la Mairie afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille 2022).

À compter du 1<sup>er</sup> avril, tout chien âgé de plus de six mois doit être porteur de la marque de contrôle officielle 2022.

Documents à présenter :

- Attestation d'assurance responsabilité civile (RC) spécifique pour «détenteur de chien» ;
- Carnet de vaccinations, avec vaccin contre la rage obligatoire (les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES ont une validité de 3 ans) ;
- Confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS.

### Prix Fr. 10.-

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie. Monnaie locale *le Léman* acceptée.

### Le TMC (test de maîtrise et de comportement) pour les chiens de plus de 25 kg et 56 cm au garrot reste obligatoire

Pour les nouveaux chiens, à savoir toute personne qui a acquis un nouveau chien, le service recommande de suivre des cours d'éducation auprès d'un éducateur canin agréé. Pour certaines catégories d'astreinte, le nouveau détenteur doit réussir un TMC auprès d'un éducateur canin agréé par le service.

### Loi sur les chiens

Les chiens ne peuvent pas être laissés sans surveillance dans les espaces publics et doivent pouvoir être maîtrisés à tout moment. Les chiens sont strictement interdits dans tous les lieux où une signalétique interdit l'accès aux chiens ainsi que dans les écoles, préaux, places de jeux pour enfants.

Il incombe au détenteur d'empêcher son chien de souiller le domaine public, les cultures et les espaces naturels. Il doit en particulier ramasser les déjections de celui-ci.

*Se référer au règlement relatif aux parcs, promenades, jardins publics, places de jeux et préaux publié sur le site internet www.vandoeuvres.ch.*

### Nids de guêpes, abeilles et frelons

Les propriétaires dont les parcelles sont envahies par des animaux nuisibles doivent s'adresser aux entreprises spécialisées. En dehors des heures d'ouverture des entreprises et en cas d'extrême urgence uniquement, prière de contacter le ☎ 118.

### Chenilles processionnaires du pin et du chêne

Il est rappelé aux propriétaires, fermiers ou locataires de terrains sur lesquels se trouvent des pins ou des chênes qu'ils doivent les débarrasser de leurs nids de chenilles et brûler ces derniers. Il est indispensable que ces nids soient détruits avant la descente des chenilles, c'est-à-dire avant les premiers jours du printemps.

### TRAITEMENT DES DÉCHETS

#### Levée des déchets

PRADERVAND TRANSPORTS  
Route de Mon-Idée 134, 1253 Vandœuvres  
Thierry PRADERVAND  
☎ 022 752 21 01  
contact@pradervand-transport.ch  
www.pradervand-transport.ch

À déposer la veille au soir dès 18h30, devant les habitations, en bordure de route :

#### Ordures ménagères

Mardi et vendredi dès 06h00

#### Déchets de jardin

Lundi (jan.-fév.) 1 tournée par mois dès 06h00

Lundi (mars-sept.) dès 06h00

Lundi et jeudi (oct.-déc.) dès 06h00

#### Papier et carton

Dernier mercredi du mois dès 06h00

*Se référer au calendrier de levée des déchets en pages 23-24 et au règlement relatif à la gestion des déchets publié sur le site internet www.vandoeuvres.ch.*

### Votre collaboration est indispensable pour le traitement des déchets de jardin !

Les conteneurs à déchets doivent être sortis la veille du ramassage et retirés juste après celui-ci. Ils ne doivent pas stationner sur le domaine public. Les sacs en plastique, les matières plastiques, les bouteilles, les débris métalliques ne sont pas biodégradables et sont interdits. Les déchets de cuisine ne doivent en outre pas être déposés dans les déchets de jardin.

Uniquement acceptés : les tontes de gazon, feuilles mortes, branchages, tailles de haies.

### Poubelles vertes pour déchets de cuisine

Des petites poubelles vertes, ainsi que des sacs biodégradables, sont disponibles gratuitement à la Mairie, dans la limite du stock disponible. Ces poubelles vous permettent de collecter les déchets organiques. Sacs à déposer dans les conteneurs aux points de collecte mentionnés sur le site www.vandoeuvres.ch.

### Déchetterie et écopoints communaux

Les points de collecte permettent de récupérer :

- Le verre (bocaux, flacons, bouteilles) ;
- Le PET (bouteilles) ;
- Les boîtes en aluminium (cannettes, tubes, barquettes, feuilles alu) ;
- Le papier (journaux, papier pour imprimante, enveloppes, feuilles, cartons, emballages) ;
- Les piles usagées (pas de batteries de véhicules) ;
- Les capsules Nespresso ;
- Les vêtements usagés (vêtements, textiles, chaussures propres) ;
- Les déchets de cuisine (déchets organiques).

**Pour la satisfaction de tous, les points de collecte doivent rester propres.** Nous souhaitons que ces lieux contribuent à la sauvegarde de notre environnement en facilitant une évacuation sélective de nos déchets.

Nous comptons sur la bonne volonté de chacun pour déposer chaque type de déchets dans le conteneur adéquat et ne rien laisser traîner aux alentours.

### À JETER à la poubelle

- Mouchoirs, serviettes, papier et cartons souillés, briques de lait ou jus ;
- Vitres, miroirs, ampoules à incandescence, porcelaine et céramique cassées ;
- Emballages PET ayant contenu d'autres produits (shampoing, huile, vinaigre) ;
- Textiles sales ;
- Huile de friture (dans une bouteille en plastique) ;
- Litières pour animaux, couches-culottes ;
- Sacs d'aspirateurs ;
- Contenu des cendriers.

### MOBILITRI une solution mobile innovante pour le tri des déchets encombrants et spéciaux

Inscrivez-vous gratuitement sur le site www.mobilitri.ch et obtenez votre Pass Mobilitri (QR Code). Ce « pass » vous sera demandé pour le dépôt de vos déchets encombrants et spéciaux.

**Dates et lieux de collecte :** lundi au vendredi de 15h00 à 19h00 et samedi de 09h00 à 13h00. S'agissant d'une déchetterie itinérante, consulter le site internet [www.mobility.ch](http://www.mobility.ch) pour trouver les lieux de tri.

Un service sur appel pour la levée des encombrants (déchets volumineux) est également proposé aux particuliers. ☎ 079 410 03 72.

Espaces de récupération mobiles MOBILITRI  
☎ 079 410 03 72, [info@mobilitri.ch](mailto:info@mobilitri.ch)  
[www.mobilitri.ch](http://www.mobilitri.ch)

## ENTRETIEN Ramoneur officiel

Le ramonage obligatoire doit être assuré par le ramoneur officiel  
René THIEMARD  
Chemin des Grands-Champs 23, 1232 Confignon  
☎ 022 756 37 20

## Feux de jardin interdits

Selon la loi sur la gestion des déchets, les feux de jardin sont strictement interdits lorsqu'une collecte de déchets de jardin est organisée par la commune.

## Machines à souffler, tondeuses à gazon

Selon la loi sur la tranquillité publique, l'utilisation de tondeuses à gazon, de tronçonneuses ou d'autres appareils analogues dont le fonctionnement n'est pas silencieux est interdite :

- a) du lundi au vendredi avant 8h00 et après 19h00;
  - b) le samedi avant 9h00 et après 18h00;
  - c) le dimanche;
  - d) les jours fériés selon le droit fédéral ou cantonal.
- L'usage de machines à souffler les feuilles dont le fonctionnement est silencieux est autorisé du 1<sup>er</sup> octobre au 31 janvier.

Il est en outre recommandé de respecter le repos des voisins, en particulier entre 12h00 et 14h00.

## Nettoyage en cas de neige et verglas

Selon la loi sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques, en cas de chute de neige ou présence de verglas, les trottoirs doivent être nettoyés le plus rapidement possible. Ce travail incombe aux propriétaires, aux locataires d'arcades, aux concierges ou, à défaut, à toute autre personne désignée à cet effet par le régisseur ou par le propriétaire.

Dans les rues où il n'existe pas de trottoirs, l'enlèvement de la neige doit être effectué, le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2 mètres.

Dans tous les cas, les gondoles doivent être nettoyées pour permettre l'écoulement des eaux.

La voirie communale a pour mission de débiter les routes, chemins, trottoirs et places propriétés de la commune. Nous vous remercions de votre compréhension en cas de fortes chutes de neige : les employés de la voirie sont mobilisés pour faire le maximum le plus rapidement possible.

## Taille des arbres et des haies

Selon la loi sur les routes, les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toute végétation qui s'étend sur la voie publique, plus précisément en dessous de 4,50 m, rien ne doit dépasser de la limite de propriété. Les haies ne doivent pas excéder une hauteur de 2 mètres. À noter que dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies.

Selon la loi sur la conservation de la végétation arborée, les élagages, écimages et abattages d'arbres sont soumis à autorisation de la part de la Direction générale de l'agriculture (DGAN).

Vous n'êtes en conséquence pas en droit d'élaguer la partie de l'arbre de votre voisin qui s'avance sur votre parcelle sans son accord formel et une autorisation en bonne et due forme délivrée par la DGAN.

Selon la loi sur les nouvelles plantations, les plantations nouvelles ne sont autorisées qu'aux distances suivantes de l'alignement définitif des voies publiques :

- 1 mètre pour les haies, arbres, arbustes dont la hauteur ne dépasse pas 1 mètre 50;
- 4 mètres au moins pour tous les autres arbres.

## Entretien des arbres

La Mairie accorde une subvention aux propriétaires d'arbres remarquables situés sur leurs parcelles. Cette subvention s'élève au maximum à 20% du montant des travaux et concerne uniquement les travaux d'entretien et d'élagage des arbres.

Avant la réalisation des travaux, une demande écrite, accompagnée d'un dossier complet (nature des travaux, plans, devis, autorisation), doit être adressée à la Mairie.

[www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)

# AMÉNAGEMENT

## Consultation d'une autorisation de construire

Pour toute consultation concernant une autorisation de construire, il faut s'adresser au Département du territoire (DT), Office des autorisations de construire, rue David-Dufour 5, 1205 Genève, ☎ 022 546 64 00, [infoac@etat.ge.ch](mailto:infoac@etat.ge.ch)  
[www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire](http://www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire)

## Dépôt d'une autorisation de construire

La plupart des travaux de démolition, de construction ou d'installation, d'agrandissement, de rénovation ou de changement d'affectation requièrent une autorisation de construire.

La prestation e-démarche permet de déposer la plupart des demandes de manière entièrement numérique.

Département du territoire (DT), Office des autorisations de construire, rue David-Dufour 5, 1205 Genève,  
☎ 022 546 64 00, [infoac@etat.ge.ch](mailto:infoac@etat.ge.ch)  
[www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire](http://www.ge.ch/organisation/office-autorisations-construire)

## Entretien des collecteurs privés d'évacuation des eaux

La commune de Vandœuvres s'occupe de l'entretien du réseau secondaire pour assurer le bon fonctionnement de celui-ci. Les propriétaires des biens-fonds privés doivent quant à eux assurer l'entretien de leur réseau jusqu'au raccordement sur le réseau public et sont priés de prendre toutes les dispositions nécessaires pour se prémunir contre les refoulements et obstructions de leur installation.

## Façades nettes

La commune de Vandœuvres, en partenariat avec la Fondation des Ateliers Feux-Verts et la Maison le Vallon, se charge de faire nettoyer les tags et graffitis, y compris ceux des propriétés privées visibles depuis le domaine public.

Les travaux sont effectués aux frais de la commune, avec des produits 100% biodégradables et les différentes équipes sont accompagnées d'un maître socioprofessionnel.

Pour lutter efficacement contre les tags, il est nécessaire de déposer plainte auprès de la Police municipale de Vandœuvres, ☎ 022 750 97 35.

## Fibre optique FTTH

Swisscom a implanté dans la commune des relais (PUS) qui permettent d'amener un très haut débit ou de renforcer la bande passante de ceux déjà

existants.

Afin de pouvoir optimiser les performances de cette nouvelle technologie, il est nécessaire, dans certains cas, d'adapter son abonnement auprès d'un.e opérateur.trice.

Pour découvrir les nouvelles possibilités et pour toute information complémentaire, contacter Swisscom,  
☎ 0800 800 800, [www.swisscom.ch](http://www.swisscom.ch).

## Eclairage public

La commune est responsable de l'éclairage communal et a confié la tâche de maintenance de l'éclairage aux SIG.

Malgré des contrôles et remplacements réguliers, il est inévitable que des lampes s'abîment, s'éteignent ou soient victimes de vandalisme et d'accidents. En cas de panne ou défectuosité, nous vous prions de prendre contact avec la Mairie ou vous adresser directement auprès des services des SIG, ☎ 0844 800 808, [lumina@sig-ge.ch](mailto:lumina@sig-ge.ch),  
[www.sig-ge.ch/assistance-en-ligne/contact](http://www.sig-ge.ch/assistance-en-ligne/contact)

## Installation d'un miroir pour chemin privé

Lorsqu'un miroir sert aux utilisateurs d'un chemin privé ou d'une propriété privée, il incombe aux propriétaires d'en faire la demande par écrit à la Mairie. Après un examen sur place, la commune se prononcera sur le bien-fondé de la requête.

En cas d'acceptation et après avoir défini l'emplacement avec nos services, le miroir sera installé, entretenu et réparé aux frais du requérant et ne devra gêner ni le cheminement des piétons, ni la circulation des véhicules.

La commune se réserve la possibilité d'enlever un miroir défectueux, rendu inutilisable au vu de son état.

## Subvention pour améliorer l'efficacité énergétique d'un bâtiment

Pour des questions techniques, contacter le Département du territoire (DT), Office cantonal de l'énergie, rue du Puits-Saint-Pierre 4, 1204 Genève,  
☎ 022 327 93 60, [ocen@etat.ge.ch](mailto:ocen@etat.ge.ch),  
[www.ge.ch/organisation/office-cantonal-energie](http://www.ge.ch/organisation/office-cantonal-energie).

Pour des questions générales sur les subventions et le processus de requête, contacter Info-Service au 022 546 76 00.

## TRANSPORTS ET MOBILITÉ

### Parking de Vandœuvres

Route de Choulex 1, 1253 Vandœuvres  
2 premières heures gratuites  
2 places équipées de bornes électromobilité

### Parking de l'Esplanade

Route de Meinier 26, 1253 Vandœuvres  
2 premières heures gratuites  
Dépose-minute au-dessus du parking

PARKGEST SA  
022 310 01 30, info@parkgest.ch  
022 316 08 57 (urgences 24/24)  
www.parkgest.ch

### Abonnements mensuels par véhicule :

24h/24	CHF 190.00
24h/24 résidents ou usagers*	CHF 170.00
270 heures usagers*	CHF 120.00
24h/24 2-roues motorisés	CHF 30.00

\* personnes travaillant à Vandœuvres

### Avis de travaux – Info Mobilité

Anticipez vos déplacements en consultant la liste des chantiers avec un fort impact sur la mobilité à Genève sur le site [avisdetravaux.ge.ch](http://avisdetravaux.ge.ch).

### Abonnement annuel TPG Unireso et/ou Léman Pass

Une participation financière de Fr. 100.- à faire valoir sur l'achat ou le renouvellement d'un abonnement annuel unireso. Tout Genève est offerte aux personnes domiciliées sur la commune, sans limite d'âge.

Entre le **1<sup>er</sup> juin et le 23 décembre 2022**, connectez-vous à votre compte tpg webshop ([webshop.tpg.ch](http://webshop.tpg.ch)) avec Swisspass et sélectionnez l'action correspondante sous la rubrique «Offre de ma commune». Une fois validée par la Mairie, la subvention sera alors disponible dans votre espace personnel en ligne et pourra être déduite de vos achats jusqu'au **31 décembre 2022** dernier délai. Les personnes qui n'ont pas accès à internet trouveront toute l'aide nécessaire auprès du guichet de la Mairie.

*Cette offre vise à favoriser l'utilisation des transports publics et à soutenir la mobilité des familles.*

### Carte tpgPay

Aux aînés (AVS) et aux jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus, une carte tpgPay chargée pour un montant annuel de Fr. 50.- est offerte sur présentation d'une pièce d'identité auprès de la Mairie.

#### Critères :

- Pour les personnes domiciliées sur la commune et pour leur propre usage.
- Non cumulable avec les offres «Abonnement annuel TPG Unireso» et «Abonnement général (AG) CFF».

*Cette carte rechargeable sans contact vous permet d'acquérir vos titres de transport aux distributeurs fixes et à bord des véhicules TPG à concurrence du montant fixé.*

### Abonnement demi-tarif CFF

Un abonnement demi-tarif CFF, sous forme de bon à faire valoir auprès d'un guichet CFF, est offert aux aînés (AVS) et aux jeunes de 16 à 25 ans révolus résidant sur la commune. Sur présentation d'une pièce d'identité auprès de la Mairie.

*Cet abonnement permet non seulement de bénéficier du demi-tarif sur l'ensemble du réseau suisse des CFF, toutes les lignes de cars postaux, presque toutes les lignes de navigation ainsi que la plupart des chemins de fer privés et de montagne, mais également de prix réduits sur les lignes TPG Unireso.*

### Abonnement général (AG) CFF

La Mairie accorde une participation financière d'une valeur équivalente au montant de l'abonnement demi-tarif CFF aux aînés (AVS) et aux jeunes de 16 à 25 ans révolus résidant sur la commune, pour tout achat / renouvellement d'abonnement général (AG) CFF.

Remboursement par virement bancaire sur présentation d'une pièce d'identité, de la facture originale et nominative de l'achat effectué dans l'année, du justificatif de paiement et des coordonnées bancaires ou postales complètes (établissement, titulaire, IBAN) auprès de la Mairie.

**Critère:** non cumulable avec l'offre «Carte tpgPay». *Avec l'AG vous bénéficiez du libre parcours sur les lignes des CFF et TPG Unireso. Vous voyagez en bateau, bus et tram et bénéficiez par ailleurs de conditions avantageuses auprès de nombreux chemins de fer de montagne suisses.*

### Abonnement annuel CFF «Seven 25»

La Mairie accorde une participation financière d'une valeur équivalente au montant de l'abonnement demi-tarif CFF aux jeunes de 16 à 25 ans révolus résidant sur la commune, pour tout achat / renouvellement d'abonnement annuel «Seven 25».

**Critère :** non cumulable avec l'offre «Abonnement demi-tarif CFF». Remboursement par virement bancaire sur présentation d'une pièce d'identité, de la facture originale et nominative de l'achat effectué dans l'année, du justificatif de paiement et des coordonnées bancaires ou postales complètes (établissement, titulaire, IBAN) auprès de la Mairie.

*Avec l'AG «Seven25», vous bénéficiez du libre parcours en 2e classe entre 19h00 et 5h00 sur les lignes des CFF et de la plupart des autres chemins de fer, ainsi qu'avec de nombreux transports publics de Suisse.*

### Carte journalière CFF : Privilégiez le paiement en ligne, votre carte sera envoyée à votre domicile par voie postale dans un délai de 3 jours.

Deux cartes journalières CFF sont mises en vente chaque jour au prix unitaire de **Fr. 40.-**. Elles sont destinées en priorité aux personnes domiciliées ou exerçant une activité professionnelle à Vandœuvres. Réservation et paiement en ligne sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

*Grâce à ce titre de transport, déplacez-vous librement en train, en bateau et en car postal, ainsi que dans les trams et les bus, de la plupart des villes et agglomérations suisses pendant toute une journée.*

*Se référer au règlement d'utilisation des cartes journalières CFF publié sur le site internet [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).*

### Vélo électrique

La commune de Vandœuvres encourage l'achat de vélos électriques en offrant une subvention de Fr. 250.- par vélo à ses habitants.

Sur présentation de la facture originale et nominative de l'achat effectué dans l'année, le justificatif de paiement et les coordonnées complètes (établissement, titulaire, IBAN) auprès de la Mairie.

#### Critères :

- Pour les personnes domiciliées sur la commune et pour leur propre usage.
- Au maximum deux remboursements par foyer (personnes en âge de rouler sur la voie publique) et par tranche de 3 ans.
- Achat effectué dans un commerce établi en Suisse.
- Les trottinettes et scooters électriques ne sont pas compris dans cette offre.

### Vélocargo, remorque, location de vélo électrique

Des soutiens financiers sont accordés, par le biais de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), pour l'achat d'un vélo cargo ou d'une remorque à vélo (dispositif amovible de remorquage), la location d'un vélo à assistance électrique et la formation à la pratique du vélo.

Pour toute question, GE-TRANSPORTS à votre service, ☎ 022 546 87 00, [ge-transport@etat.ge.ch](mailto:ge-transport@etat.ge.ch), [www.ge.ch/subventions-velo](http://www.ge.ch/subventions-velo)

### Borne électromobilité

Des soutiens financiers sont accordés, par le biais de l'Office cantonal de l'énergie (OCEN), Subvention borne électromobilité, rue du Puits-Saint-Pierre 4, case postale 3920, 1211 Genève 3, dans le cadre de l'installation d'une borne électrique d'un montant de Fr. 1000.-.

Pour toute question, [www.ge.ch/subvention-borne-electromobilite](http://www.ge.ch/subvention-borne-electromobilite)

### BUS

#### TPG lignes 33-38

#### NS Noctambus-NP Noctambus

*Se référer aux horaires publiés sur le site internet [www.tpg.ch](http://www.tpg.ch).*

## VIE CULTURELLE, ASSOCIATIVE, SPORTIVE ET RÉCRÉATIVE

### Fondation Hardt

pour l'étude de l'Antiquité classique  
Chemin Vert 2, 1253 Vandœuvres  
☎ 022 736 31 04, admin@fondationhardt.ch  
www.fondationhardt.ch

### Fondation Johnny Aubert-Tournier Maisons Mainou Résidence suisse d'écriture dramatique et de musique pour la scène

Route de Pressy 48, 1253 Vandœuvres  
☎ 022 750 06 30, info@maisonsmainou.ch  
www.maisonsmainou.ch

### Chéquier culture

Cette offre s'adresse aux habitants de Vandœuvres, âgés entre 21 et 64 ans, au bénéfice de subsides de l'assurance maladie et qui remplissent les autres conditions d'obtention. Chéquier à retirer gratuitement auprès de la Mairie contre pièces justificatives. *Le Chéquier culture contient six chèques d'une valeur de Fr. 10.- chacun, à utiliser en déduction du prix d'un billet de cinéma, théâtre, musée, concert, exposition.*  
www.ville-geneve.ch

### Bibliobus

L'inscription est gratuite pour tous les habitants sur présentation d'une pièce d'identité. Elle donne accès à l'ensemble du réseau des bibliothèques municipales.

Le Bibliobus vous attend devant le groupe scolaire, route de Pressy 2, les jeudis suivants, de 14h00 à 17h00 :

27.01 - 24.02 - 24.03 - 21.04 - 19.05 - 16.06 - 14.07 - 06.10 - 03.11 - 01.12

☎ 022 418 92 70 (répondeur 24h/24h),  
hors-murs.bmu@ville-ge.ch  
www.bm-geneve.ch

### Boîtes d'échange de livres

Trois boîtes d'échange de livres sont à la disposition du public dans le parc de la Mairie, sur le mail piétonnier du centre du village (derrière la boulangerie) et à l'arrêt de bus sur la place du village.

### Piscine de Genève-Plage

Durant la saison d'été, les habitants de la commune peuvent bénéficier de cartes « 10 entrées » à prix réduits. Disponibles à la Mairie, dès l'ouverture de la piscine, sur présentation d'une pièce d'identité.

Règlement en espèces ou par carte de débit/crédit auprès de la Mairie. Monnaie locale *le Léman* acceptée.

www.geneve-plage.ch

### Piscine de Thônex

Les personnes domiciliées à Vandœuvres peuvent bénéficier de tarifs préférentiels à la piscine de Thônex sur présentation d'une attestation établie par la Mairie.

Cette attestation permet d'obtenir une réduction de 50% sur les abonnements d'une validité de 2, 6 ou 12 mois (cartes magnétiques rechargeables).  
www.thonex.ch/vivre/sport/piscine

### Genève-Servette Hockey Club (GSHC), Servette FC (SFC) et Lions de Genève

La Mairie offre à ses habitants un certain nombre de billets d'entrée, valables pour la plupart des rencontres de la saison régulière du GSHC à la patinoire des Vernets, du Servette FC au stade de la Praille et du Lions de Genève à la salle Pommier, Le Grand-Saconnex.

Réservation en ligne sur le site internet  
www.vandoeuvres.ch ou ☎ 022 750 14 18.

www.gshc.ch, www.servettefc.ch,  
www.lionsdegeneve.ch

### Demandes de soutien financier

La commune de Vandœuvres subventionne chaque année les associations agissant dans une optique culturelle, sociale, humanitaire ou pour la jeunesse. Ne seront prises en considération que les demandes écrites, accompagnées de dossiers complets (descriptif du projet, budget détaillé, statuts, rapport d'activités).

### Manifestations

Nous invitons toutes les personnes qui souhaitent organiser une manifestation ponctuelle ou récurrente vouée à la récréation de la population, organisée en salle ou en plein air, à remplir les formulaires en ligne au plus tard 30 jours avant la manifestation, voire plus de 60 jours en cas de forte affluence (dès 1500 personnes) ou d'incidences sonores importantes.

www.ge.ch/demander-autorisation-manifestation

### Théâtre le Crève-Coeur

Dans ce joli petit écrin qu'est le théâtre le Crève-Cœur, les habitants ont la possibilité de passer, plusieurs fois par année, une soirée culturelle offerte par la Mairie.

www.vandoeuvres.ch  
www.lecrevecoeur.ch

## ASSOCIATIONS / SOCIÉTÉS

### Amicale des sapeurs-pompiers de Vandœuvres

Léonard SCHLAEPFER  
aspv1253@gmail.com

### Association Genevoise du Coin de Terre (AGCT) Groupement de l'AVENIR

Etienne LAMBERCY, président  
Chemin du Moulonais 1, 1253 Vandœuvres

### Association Deux Barres Roses

**Maison de la Femme**  
Margaux FOËX, fondatrice  
Route de Choulex 10, 1253 Vandœuvres  
www.deuxbarresroses.ch

### Association Lulasse 23 à 57

Isabelle BOËR, présidente  
Chemin de Lulasse 31, 1253 Vandœuvres

### Association des parents d'élèves de l'école et de la bibliothèque de Vandœuvres (APEBiVan)

Galia TURRETTINI et Léa MARECHAL,  
co-présidentes  
Dorothee de LOUSTAL, co-trésorière  
Mark SMITH, co-trésorier  
apebivan@gmail.com

### Association Rossignol-Vandœuvres (ARVAN)

Roger MEYLAN, président  
Route de Vandœuvres 13, 1223 Cologny  
☎ 079 471 99 00

### Association Sauvegarde de notre Environnement

Philippe MOREL, président  
Chemin de la Troupe 22, 1253 Vandœuvres

### Association Vandœuvrienne pour la sauvegarde de nos droits dans le respect de la législation (ASVA)

Jean-Pierre GARDIOL, président  
Pierre-Yves LOEPFE, secrétaire  
Chemin de la Seymaz 54C, 1253 Vandœuvres  
☎ 022 349 02 72, asva.vandoeuvres@gmail.com

### Bienvenus, groupe d'entraide de la paroisse pro- testante de Cologny-Vandœuvres-Choulex

Daniel JACCAZ, président a.i.  
Geneviève SEREX, co-présidente et trésorière  
danjac@bluewin.ch

### Association VZAD Vandœuvres, Zone à défendre

Chemin de la Blonde 43, 1253 Vandœuvres  
Yannick DÜRST, président  
Olivier BRUNSCHWICK, secrétaire général  
Clément DRIOL, trésorier  
www.vzad.ch

### Chœur de Vandœuvres-Choulex-Cologny

Danièle JACQUET, présidente  
☎ 0033 450 16 79 57, daniele.jacquet@gmail.com  
www.choeurdevandoeuvres.ch

### Club de Bridge

Michel HAGMANN, président  
☎ 022 348 21 39, mjhagmann@bluewin.ch

### Gospel TFGOSPEL Academy

Chef : Terry FRANÇOIS  
(basse du Golden Gate Quartet)  
☎ 079 901 41 02  
contact@genevatfgospel.com  
www.genevatfgospel.com

### Les Vand'œuvriennes (Les Paysannes)

Isabelle STALDER, présidente  
☎ 022 750 17 02, isa.stalder@gmail.com

## SPORTS

### Écurie de Crête

Route de Mon-Ideé 138, 1253 Vandœuvres  
☎ 079 339 80 13, ecuriedecrete@gmail.com  
www.ecuriedecrete.com

### Manège de Vandœuvres

Route de Choulex 41, 1253 Vandœuvres  
☎ 079 202 55 43/079 477 01 32,  
manege.de.vandoeuvres@bluewin.ch  
www.manege-vandoeuvres.ch

### Golf Club de Genève

Route de La-Capite 70, 1253 Vandœuvres  
☎ 022 707 48 00, secretariat@golfgeneve.ch  
www.golfgeneve.ch

# COURS ET ACTIVITÉS PROPOSÉS DANS LA COMMUNE

## Année scolaire 2021-2022

### COURS ET ACTIVITÉS PROPOSÉS DANS LA COMMUNE

#### Année scolaire 2021-2022

Jours	Cours et activités	Horaires	Lieu	Responsables	Coordonnées / tél.
LUNDI	Anglais enfants KEY English school (1-2P)	11h30-13h30	AE:Rte Pressy 2, 1 <sup>er</sup>	APEBIVan	Sarah PRALONG 022 552 90 90
	Anglais enfants KEY English school (1-2P)	16h00-18h00	AE:Rte Pressy 2, 1 <sup>er</sup>	APEBIVan	Sarah PRALONG 022 552 90 90
	Initiation à la danse	16h15-18h45	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Pilates dès 50 ans	16h30-17h30	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Gym Seniors Pro Senectute	gymseniorsge@gs.prosenectute.ch 022 345 06 77
	Football (enfants) - hiver	18h00-19h00	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	US Meinier, Carlo REYES	info@usmeinier.ch 079 821 73 84
MARDI	Choeur de Vandœuvres-Choulex-Cologny	19h00-21h00	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Danièle JACQUET	daniele.jacquet@gmail.com +33 450 16 79 57
	Les Vand'œuvriennes			Isabelle STALDER	isa.stalder@gmail.com 022 750 17 02
	Anglais enfants KEY English school (5-6P)	11h30-13h30	AE:Rte Pressy 2, 1 <sup>er</sup>	APEBIVan	Sarah PRALONG 022 552 90 90
	Anglais enfants KEY English school (5-6P)	16h00-18h00	AE:Rte Pressy 2, 1 <sup>er</sup>	APEBIVan	Sarah PRALONG 022 552 90 90
	Initiation à la danse	16h15-18h30	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
MERCREDI	Gym Active de bien être dès 50 ans	16h20-17h20	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Michèle STALDER	gymseniorsge@gs.prosenectute.ch 022 345 06 77
	Yoga doux pour tous	18h45-20h00	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Sabine SZELES	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Théâtre et improvisation	19h00-21h30	CC:Rte Meinier 24; Salle Réunion; 1 <sup>er</sup>	Josette CHANEL-VACHOUX	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Gospel (adultes)	19h30-21h00	Temple, place de Vandœuvres	Thierry FRANÇOIS	contact@genevafgospel.com 079 901 41 02
	Initiation à la danse	11h45-18h15	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
JEUDI	Tennis	13h00-18h30	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Evi WERREN	evi.werren@bluewin.ch 079 653 18 13
	Danse contemporaine tout niveau (adultes) Prof. Etienne FREY	18h30-19h30	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Michèle MAILLIET	michelemail@sunrise.ch 079 212 49 47
	Basketball	18h30-20h00	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Collonge Basket Club	collongebasketclub@gmail.com 078 214 89 90
	Gym-Fit tout niveau	19h45-20h45	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Catherine CHOLLET	communes.ecole@bluewin.ch 022 388 16 78
	Club de Bridge (tout niveau)	dès 14h00	CC:Rte Meinier 24; Salle Réunion; 1 <sup>er</sup>	Michel HAGMANN	mihagmann@bluewin.ch 022 348 21 39
VENDREDI	Anglais enfants KEY English school (3P)	11h30-13h30	AE:Rte Pressy 2, 1 <sup>er</sup>	APEBIVan	Sarah PRALONG 022 552 90 90
	Dessin	16h00-18h00	AE:Rte Pressy 2, 1 <sup>er</sup>	Ana HERMOSA	apebivan@gmail.com 079 242 76 01
	Initiation à la danse	16h15-19h30	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Tennis	16h30-20h30	CC:Rte Meinier 24; Salle Gym	Evi WERREN	evi.werren@bluewin.ch 079 653 18 13
	Anglais enfants KEY English school (4P)	11h30-13h30	AE:Rte Pressy 2, 1 <sup>er</sup>	APEBIVan	Sarah PRALONG 022 552 90 90
SAMEDI	Initiation à la danse	16h30-18h30	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Isabella PADOVANI	i.padovani@bluewin.ch 079 242 76 01
	Danse africaine (1x/mois)	20h00-21h30	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Catherine BONNARD	catbonnard@hotmail.com 022 750 80 32 / 079 610 89 91
	Danse africaine (1x/mois)	10h00-11h30	AE:Rte Pressy 4; Salle Rythmique	Catherine BONNARD	catbonnard@hotmail.com 022 750 80 32 / 079 610 89 91

## PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

### ÉCOLES PUBLIQUES

#### École infantine et primaire

Route de Pressy 2, 1253 Vandœuvres  
Michèle DÉCHAMBOUX, directrice  
☎ 022 750 22 17  
vand-choul-colo-ppicot-pup@etat.ge.ch  
www.edu.ge.ch/primaire/ecole/vandoeuvres

#### Cycle d'Orientation de la Gradelle

Ch. Pré-du-Couvent 5A, 1224 Chêne-Bougeries  
☎ 022 388 97 00, gradelle@etat.ge.ch  
www.edu.ge.ch/secondaire1/co/gradelle

#### Groupement Intercommunal pour l'Animation Parascolaire (GIAP)

Activités parascolaires  
Horaires : 11h30 à 13h30 et 16h00 à 18h00  
Les conditions sont publiées sur le site internet  
www.vandoeuvres.ch.  
Responsable de secteur  
☎ 079 477 18 92  
site35@acg.ch  
www.giap.ch

### PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

#### Crèches pop e poppa

La commune de Vandœuvres a signé une convention avec les communes d'Anières, de Collonge-Bellerive, de Corsier et d'Hermance (GIPEC) pour la mise à disposition de quelques places dans les crèches de « l'île aux mômes » à Vésenaz et Corsier ainsi que « la louchette » et « les jardins de la Gradelle » à Cologny. La disponibilité n'est toutefois pas assurée.

Pour les inscriptions, prendre contact avec l'association Pop et Poppa qui exploite ces crèches.  
www.popepoppa.ch

#### Garderie Les Mille et Une Pattes (2-3 ans)

Route de Pressy 2, 1253 Vandœuvres  
Fabienne DÉRUZ, directrice et  
éducatrice responsable  
☎ 022 750 14 08

#### Jardin d'enfants Le Toboggan (3-4 ans)

Route de Pressy 2, 1253 Vandœuvres  
Marie-Paule GRANDJEAN, éducatrice responsable  
☎ 022 750 10 01, ☎ 079 303 15 66  
marie-paule.grandjean@popepoppa.ch  
www.popepoppa.ch/fr/creche-le-toboggan.php.

#### Koala

Association pour l'accueil familial de jour  
Route de Mon-Ideé 47, 1226 Thônex  
☎ 022 349 30 66, administration@koala-ge.ch  
www.koala-ge.ch

### ÉCOLE PRIVÉE

#### Leman International Academy (école privée bilingue)

Route de La-Capite 120, 1253 Vandœuvres  
☎ 022 566 17 57, info@liacademy.ch  
www.liacademy.ch

### ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

#### Association des parents d'élèves de l'école et de la bibliothèque de Vandœuvres (APEBiVan)

Galia TURRETTINI et Léa MARECHAL,  
co-présidentes  
Dorothee de LOUSTAL, co-trésorière  
Mark SMITH, co-trésorier  
apebivan@gmail.com

#### Restaurant Scolaire « Sel et Poivre »

Les conditions d'inscription ainsi que les menus proposés à vos enfants sont disponibles sur le site internet www.vandoeuvres.ch.  
Galia TURRETTINI et Léa MARECHAL,  
co-présidentes  
Dorothee de LOUSTAL, co-trésorière  
Mark SMITH, co-trésorier  
apebivan@gmail.com

#### La Bibliothèque

Horaires (sauf vacances scolaires) : lundi, mardi et jeudi de 16h00 à 17h00  
Groupe scolaire (ancien bâtiment)  
Route de Pressy 2, 1253 Vandœuvres  
apebivan@gmail.com

## LOISIRS

### Centre de Loisirs et de Rencontres la Rampe

Route de Gy 39, CP 6, 1252 Meinier  
 ☎ 022 752 32 85, info@larampe.ch  
 www.larampe.ch

### Ciné pop-corn pour les 12-15 ans

Projection de films et discussion autour d'un grand saladier de pop-corn.  
 Une fois par mois, sans inscription, de 18h30 à 20h45 au chalet paroissial de Vandœuvres.  
 www.vandoeuvres.ch

### Cours et ateliers

www.communes-ecole.ch

### Maison de la Femme Deux Barres Roses

Ateliers pour enfants et adultes  
 Margaux FOËX, fondatrice  
 Route de Choulex 10, 1253 Vandœuvres  
 www.deuxbarresroses.ch

### GLAJ-GE - Groupe de liaison genevois des Associations de Jeunesse

www.loisirsjeunes.ch

## SOCIAL

### Travailleurs sociaux hors murs (TSHM) Arve-Lac

L'équipe des TSHM intervient sur les douze communes d'Arve-Lac. Elle développe des actions pour les jeunes âgés de 12 à 25 ans, sur l'espace public ou dans des espaces d'accueil libre (locaux ou salle de sport) mis à disposition par les communes.

Pour se rapprocher des jeunes, le moyen d'action principal des TSHM Arve-Lac est la tournée, avec le bus FASE. Le bus permet d'aller à leur rencontre sur le secteur et de développer en cas de besoin des accompagnements individuels ou de groupe. Les TSHM sont également présents lors de manifestations communales ou associatives. Ils sont en lien avec les centres de loisirs FASE de Meinier et de Collonge-Bellerive avec lesquels ils développent des collaborations sur des activités communes.

Gianpaolo GALLO

☎ 076 816 64 51, gianpaolo.gallo@fase.ch  
 Route du Lac 70, 1246 Corsier  
 www.fase.ch

### Hospice général – Point Jeunes

Structure destinée aux jeunes adultes (18-25 ans)  
 Rue des Glacis-de-Rive 12, 1207 Genève  
 ☎ 022 420 55 55  
 www.hospicegeneral.ch

## AÎNÉS

### Résidence pour personnes âgées

#### Maison de Pressy

**Fondation Marracci-Moricand-Dunant**  
 Chemin de l'Écorcherie 47, 1253 Vandœuvres  
 ☎ 022 750 91 50, admin@pressy.ch  
 www.pressy.ch

### Hospice général

#### Centre d'animation pour retraités (CAD)

Route de la Chapelle 22, 1212 Grand-Lancy  
 ☎ 022 420 42 80, cad@hospicegeneral.ch  
 www.hospicegeneral.ch

### MDA-Activités 50+ (MDA-A50+) (Mouvement des Aînés)

Sports, cours et ateliers, conférences, visites et excursions, permanence fiscale pour les seniors.  
 Boulevard Carl-Vogt 2 - CP14 - 1211 Genève 8  
 ☎ 022 329 83 84, secretariat@a50plus.ch  
 www.a50plus.ch

### Plateforme des Associations d'aînés

www.pplateformeaines.ch

### Pro Senectute

Conseils, aides financières, journées en foyer de jours, activités sportives et culturelles.  
 Route de Saint-Julien 5 B, 1227 Carouge  
 ☎ 022 807 05 65, info@ge.prosenectute.ch,  
 www.prosenectute.ch

## SERVICES SOCIAUX

### Centre d'action sociale des Eaux-Vives (CAS)

Point de contact avec l'Hospice général pour les habitants de Vandœuvres.

Aide sociale et financière, assistance dans certaines démarches administratives ou orientation de l'usager vers des professionnels de tout autre service de l'État ou vers la commune.

Rue des Vollandes 38, 1207 Genève  
 ☎ 022 420 64 00, contact@hospicegeneral.ch  
 www.hospicegeneral.ch

### Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI)

Intégration et réinsertion professionnelle des personnes handicapées ou en difficulté d'insertion, en vue de l'augmentation de leur autonomie et l'amélioration de leur condition de vie en tenant compte de leurs besoins particuliers.

☎ 022 949 03 01  
 www.epi.ge.ch

### Institution genevoise de Maintien à Domicile (IMAD)

Prestations aux personnes dont la santé exige des soins, des contrôles, des aides temporaires ou durables. Elles sont assurées à domicile ou en ambulatoire dans les 4 centres de maintien à domicile. Parmi les prestations proposées: aide à domicile, repas à domicile, soins infirmiers, système d'appel d'aide, garde d'enfants malades, immeubles avec encadrement pour personnes âgées, santé de la mère et de l'enfant, aide aux familles, hospitalisation à domicile, repos dans une unité d'accueil temporaire de répit.

Avenue Cardinal-Mermillod 36, 1227 Carouge  
 ☎ 022 420 20 00, info@imad-ge.ch  
 www.imad-ge.ch

### Médiation de voisinage (AsMéd)

Un conflit de voisinage ? Possibilité de bénéficier d'une médiation gratuite (répondeur de l'AsMéd-Ge, rappel dans les 48 heures).

Avenue des Cavaliers 7  
 1224 Chêne-Bougeries  
 ☎ 022 321 11 55  
 contact@asmed-ge.ch  
 www.mediation-de-voisinage.ch

## RELIGION

### Paroisse protestante de Cologny-Vandœuvres-Choulex

Chemin des Hauts-Crêts 17, 1223 Cologny  
 accueil.cvc@protestant.ch  
 colvancho.epg.ch/  
 Marc PERNOT, pasteur  
 marc.pernot@protestant.ch  
 ☎ 078 902 26 00

### Secrétariat, comptabilité et locations

Fabienne MOURGUE d'ALGUE  
 fabienne.mourgue.dalgue@protestant.ch  
 Catherine SETTIMO  
 catherine.settimo@protestant.ch

### Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 11h30  
 ☎ 022 750 10 86

### Temples

Temple de Vandœuvres  
 Place de Vandœuvres 1, 1253 Vandœuvres  
 Temple de Cologny  
 Place Pierre-Gautier 2, 1223 Cologny

### Bienvenus, groupe d'entraide de la paroisse protestante

de Cologny-Vandœuvres-Choulex  
 Daniel JACCAZ, président a.i.  
 Geneviève SEREX, co-présidente, danjac@bluewin.ch

### Paroisse catholique de Choulex-Vandœuvres

Route de Choulex 186, 1244 Choulex  
 ☎ 022 750 13 05  
 choulex.vandoeuvres@cath-ge.ch, www.arvelac.ch  
 Abbé Joël AKAGBO, prêtre référent

### Secrétariat

☎ 022 750 13 05  
 choulex-vandoeuvres@cath-ge.ch

### Heures d'ouverture

Mardi au jeudi de 14h00 à 18h00

### Églises

Église de Choulex  
 Route de Choulex 186, 1244 Choulex  
 Chapelle St-Jacques  
 Chemin de la Blanche 10, 1253 Vandœuvres

### Institut Biblique de Genève

Route de La-Capite 120, 1253 Vandœuvres  
 ☎ 022 752 14 44, info@ibg.ch, www.ibg.cc

### Église Évangélique de Cologny

Route de La-Capite 114, 1253 Vandœuvres  
 ☎ 022 752 57 95 / 076 325 57 95  
 www.eecologny.ch  
 Virginie MORET, pasteur  
 virginie.moret@lafree.ch  
 Jean-René MORET, pasteur  
 jean-rene.moret@lafree.ch

# COMMERCES ET SERVICES

**Animaux**  
**Dr Alain Kuffer** – Vétérinaire  
 Chemin de la Blonde 20-22 ☎ 022 348 13 13

**Catherine Walder** – Educatrice canin  
 Chemin de la Cocuaz 5 ☎ 079 521 79 45

**Boutiques**  
**Friends** – Boutique  
 Route de Meinier 4 ☎ 022 750 50 10

**Lina's Boutique** – Boutique, cadeaux, bijoux, fantaisies  
 Route de Meinier 4 ☎ 022 750 01 90

**Pure concept store** – Boutique, cadeaux  
 Route de Meinier 7 ☎ 022 750 22 09

**Café, restaurants**  
**Auberge de Vandœuvres**  
 Route de Choulex 2 ☎ 022 810 89 89

**Boulangerie, Pâtisserie, Tea Room**  
 Route de Meinier 8 ☎ 022 794 25 85

**Primo Caffè**  
 Route de Vandœuvres 125 ☎ 022 750 22 20

**Restaurant du Cheval-Blanc**  
 Route de Meinier 1 ☎ 022 750 14 01

**Enseignement**  
**Répétitoire et Tutorat Services Genève (RTSGE)**  
 Cours particuliers, étudiants jeunes et adultes  
 Chemin de la Seymaz 48 ☎ 022 348 02 86

**Entretien**  
**JMB Arrosage automatique**  
 Route de Choulex 2 ☎ 079 740 30 90

**Menuiserie Erbeia** - Menuiserie  
 Route de Meinier 15 ☎ 022 750 13 27

**Menuiserie René Roggo**  
 Chemin du Bois-de-Seyme 14 ☎ 022 860 21 15

**Pradervand Transports**  
 Voirie transport déchets  
 Route de Mon-Idée 134 ☎ 022 752 21 01

**Fleuristes et Paysagistes**  
**Dal Busco G.** – Paysagiste  
 Route de Meinier 15 ☎ 022 736 37 08

**Dayfleur** – Fleuriste, livraison  
 Route de Mon-Idée 115 ☎ 022 750 04 80

**Dos Santos Paysage** - Paysagiste, jardinier  
 Route de Mon-Idée 156 ☎ 022 700 37 22

**Miguel Antonio Pereira** – Paysagiste, jardinier  
 Chemin des Hauts-Crêts 116 ☎ 022 348 91 53

**Instituts, Salons, Thérapies**  
**Brin de Beauté**  
 Chemin de la Seymaz 62A ☎ 022 349 16 76

**Margot Carpentier de Caro** - Acupuncture ☎ 079 350 25 02

**Karin Decoppet** - Tao Sérénité - massages thérapeutiques - Qi Gong  
 Chemin de la Blonde 39b ☎ 079 659 10 74

**Nadine Delmi** - Sophrologie - santé, sport, scolarité, stress, préparation mentale - ergothérapie  
 Chemin Pré-de-la-Blonde 6 ☎ 079 680 26 09

**Laetitia Erbeia** - Massage tuina, acupunture  
 Route de Choulex 54 ☎ 079 794 63 50

**Mathieu Erbeia** - Ostéopathe CDS  
 Chemin de la Seymaz 79 ☎ 022 750 17 30

**Salon de Coiffure FG**  
 Route de Meinier 6 ☎ 022 750 08 31

**Virginie La Forgia** - Nutritionniste agréée ASCA  
 Route de Choulex 10 ☎ 076 664 01 62

**La Loge Institut** - Centre bien-être  
 Route de Choulex 2-4

- **Ana Ferretti** - Soins du visage, massages, drainage lymphatique, épilations ☎ 022 752 62 74 ☎ 079 616 33 08
- **Catherine Mugnier** - Rebutologue, radiesthésiste, cours marche nordique ☎ 079 129 72 89
- **Caroline Rodrigues** - Soins énergétiques, reiki Paradigm, coach de vie ☎ 078 680 15 27
- **Sonia Stouder** - Hypnose, soins en lithothérapie ☎ 079 753 06 00
- **Jess Nails** - Beauté des mains et pieds ☎ 076 651 86 25

**Maison pour la femme Deux barres roses** - plus de 20 thérapeutes  
 Route de Choulex 10 ☎ 079 385 14 54

**Clément Ramanich** - Thai acupressure, personnel training  
 ☎ 076 819 28 09

**Brigitte Rinaldi** - Cabinet de logopédie  
 Chemin de Marclay 3 ☎ 022 752 44 95

**Sabel Thiam** - Yoga, coach sportif  
 Chemin des Peutets 6 ☎ 079 949 05 81

**Marché**  
 Produits du terroir  
 Place de Vandœuvres 4  
 Tous les mardis: 08h00-13h00

**Ferme Stalder**  
 Produits du terroir  
 Route de Choulex 80 ☎ 022 750 16 05

**OFFICES DE POSTE**  
[www.poste.ch](http://www.poste.ch)

**Cogny**  
 Chemin de la Mairie 2B, 1223 Cogny ☎ 0848 888 888  
**Heures d'ouverture**  
 Lundi-vendredi: 08h00-11h00 / 15h00-18h00  
 Samedi: 09h00-11h00

**Vésenaz Centre (bâtiment Migros)**  
 Route de Thonon 55, 1222 Vésenaz ☎ 0848 888 888  
**Heures d'ouverture**  
 Lundi-vendredi: 08h30-18h00  
 Samedi: 09h00-11h00

**TAXE PROFESSIONNELLE**  
 Il est rappelé aux personnes qui exercent une activité lucrative indépendante ainsi qu'aux entreprises établies à vandœuvres, qu'elles sont tenues de s'annoncer à la Mairie, conformément à la loi sur les contributions publiques et de compléter leur formulaire de déclaration, même si cette taxe est dégrèevée à 100 %, comme c'est le cas à Vandœuvres.



## Plan officiel Commune de Vandœuvres

Index des voies de la commune

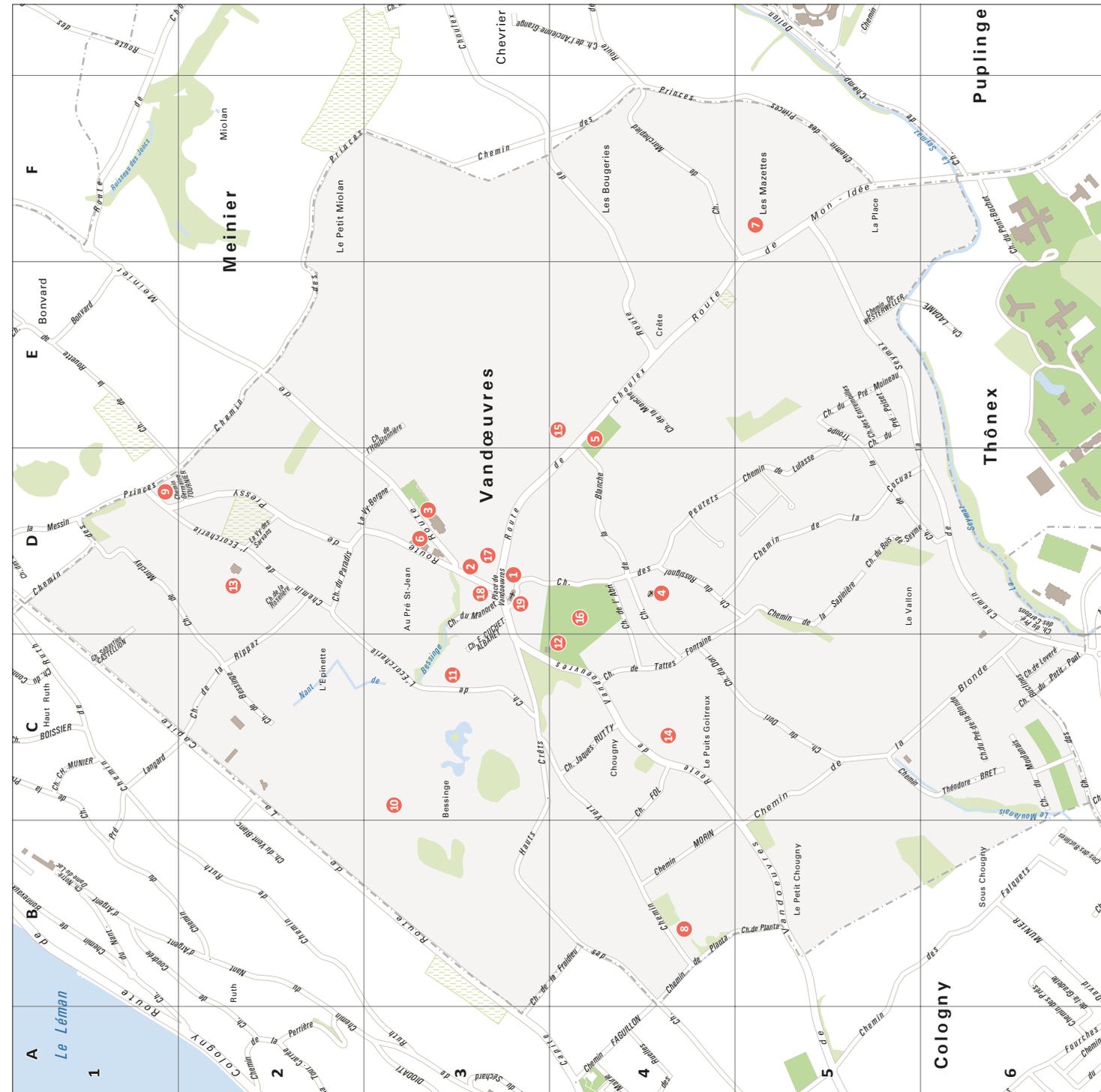
E4	Mon-Idée, route de
B4	MORIN, chemin
C6	Moulanais, chemin du
D2	Paradis, chemin du
C6	Petit-Pont, chemin du
D3	Peutets, chemin des
B5	Plantas, chemin de
C6	Pré-de-la-Blonde, chemin du
D6	Pré-des-Cardons, chemin du
E5	Pré-Moineau, chemin du
D3	Pressy, route de
F5	Princes, chemin des
C2	Rippaz, chemin de la
D2	Roselière, chemin de la
D5	Rosignol, chemin du
C4	RUTTY, chemin Jaques-
D5	Sapinière, chemin de la
C6	Seymaz, chemin de la
C4	Tattes-Fontaine, chemin de
D2	TOURNIER, chemin Germaine-
D6	Troupe, chemin de la
D3	Vandœuvres, place de
D3	Vert, chemin
D3	Vy-Borgne, La
D2	Vy-des-Sarvans, La
C4	Mon-Idée, route de
C2	MORIN, chemin
C4	Moulanais, chemin du
D2	Paradis, chemin du
D5	Petit-Pont, chemin du
C6	Peutets, chemin des
B5	Plantas, chemin de
C1	Pré-de-la-Blonde, chemin du
D3	Pré-des-Cardons, chemin du
D6	Pré-Moineau, chemin du
E5	Pré-Moineau, chemin du
D3	Pressy, route de
F5	Princes, chemin des
C2	Rippaz, chemin de la
D2	Roselière, chemin de la
D5	Rosignol, chemin du
C4	RUTTY, chemin Jaques-
D5	Sapinière, chemin de la
C6	Seymaz, chemin de la
C4	Tattes-Fontaine, chemin de
D2	TOURNIER, chemin Germaine-
D6	Troupe, chemin de la
D3	Vandœuvres, place de
D3	Vert, chemin
D3	Vy-Borgne, La
D2	Vy-des-Sarvans, La

Points d'intérêt de la commune

- 1 Auberge de Vandœuvres
- 2 Boulangerie tea-room
- 3 Centre communal, caserne des sapeurs-pompiers et local de vote
- 4 Chapelle catholique
- 5 Cimetière
- 6 Ecoles, jardin d'enfants et garderie
- 7 Ecurie de Crète
- 8 Fondation Hardy
- 9 Fondation Johnny Aubert-Tournier
- 10 Golf Club de Genève
- 11 Hôpital de Jour Clairival
- 12 Mairie et police municipale
- 13 Maison de Pressy, résidence pour personnes âgées
- 14 Maison Le Vallon
- 15 Manège de Vandœuvres
- 16 Parc public
- 17 Parking souterrain
- 18 Restaurant du Cheval-Blanc
- 19 Temple protestant



Source du fond de plan et cartographie : Etat de Genève/Direction de la mesure officielle, mars 2016.





### CALENDRIER 2022 DES LEVEES DE DECHETS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
Janvier	Férié																																
Février																																	
Mars																																	
Avril																																	
Mai																																	
Juin																																	
Juillet																																	
Août																																	
Septembre																																	
Octobre																																	
Novembre																																	
Décembre																																	



**Ordures ménagères** : les mardis et vendredis, sauf jours fériés, en sacs de plastique fermés ou conteneurs de 240/360/600 litres.

**Déchets de jardin** : une levée mensuelle en janvier et février, une levée hebdomadaire les lundis de mars à septembre et deux levées hebdomadaires les lundis et jeudis d'octobre à Noël. Dépôt uniquement en conteneurs verts. Ø branches : 25 mm maximum.

**Papiers, cartons en paquets ficelés** : le dernier mercredi du mois, sauf jours fériés, ou dépôt au conteneur papier de la déchetterie communale ou écopoints.



**Déchetterie communale**  
Chemin du Marchepied 3  
Ouverte aux habitants de la commune



**Points de récupération**  
Ecopoint : route de Meinier 8  
Ecopoint : route de Meinier 24  
(centre communal et sportif)  
Point de recyclage : route de Choulex  
(arrêt bus 33/38)



Pradervand Transports  
Votre partenaire voirie  
Tél. : 022 752 21 01

Passage du camion collecte dès 6h00  
Déplacement des tournées en raison des jours fériés

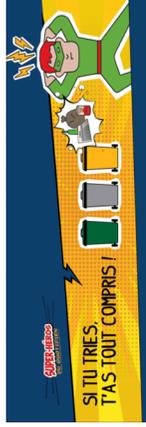


Mobili Tri  
Que faire de vos encombrants, ferrailles, déchets spéciaux ou volumineux ?  
Inscrivez-vous gratuitement sur le site [www.mobiltri.ch](http://www.mobiltri.ch)

Obtenez votre QR code  
il vous sera demandé lors de vos dépôts sur le lieu de collecte



**Conteneurs communaux**  
Pour y déposer vos déchets de cuisine  
Emplacements recensés sur notre site [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch)





## ORDURES MÉNAGÈRES

Levées hebdomadaires mardi et vendredi

**Admis :** Tous les déchets mélangés, qui sont produits dans les ménages et qui ne sont pas recyclables : mouchoirs, serviettes, papier et cartons souillés, briques de lait ou jus, vitres, miroirs, ampoules à incandescence, porcelaine et céramique cassées, emballages PET ayant contenu d'autres produits (shampooing, huile, vinaigre), textiles sales, huile de friture végétale (dans une bouteille en plastique), litières pour animaux, couches culottes, sacs d'aspirateurs, contenu de cendriers.

**Conditionnement et emplacement :** dans des sacs plastiques prévus à cet effet, fermés et déposés en bordure de la voie publique, le jour de la levée avant 6h, afin d'éviter qu'ils soient éventrés par les animaux.

Les conteneurs privés ou d'immeuble peuvent être déposés la veille de la levée dès 18h30 et rentrés rapidement après celle-ci.

**Sous peine de sanction administrative, tout dépôt sauvage en dehors de ces emplacements est strictement interdit.**



## FERRAILLE, OBJETS ENCOMBRANTS ET DÉCHETS SPÉCIAUX



Dès le mois de janvier 2021, il sera mis un terme au service de levées mensuelles des encombrants, les premiers mercredis de chaque mois.

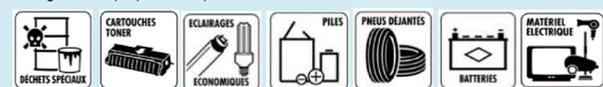
Entrée en fonction du nouveau service MOBILITRI, la déchetterie itinérante de la rive gauche, présente 6 jours/7 dans les communes des alentours, qui récolte :

- Vos encombrants – solution flexible et de proximité ;
- Vos déchets spéciaux – évite un déplacement à l'ESREC de la Praille ;
- Vos objets dont vous ne voulez plus – récupérés dans le « box solidaire » et donnés aux œuvres d'entraide et caritatives.

Inscrivez-vous gratuitement sur le site [www.mobilitri.ch](http://www.mobilitri.ch) et obtenez votre Pass MOBILITRI (QR Code). Ce « pass » vous sera demandé pour le dépôt de vos déchets encombrants et spéciaux.

Trouvez facilement la déchetterie mobile sur le site internet [www.mobilitri.ch/fr/lieux-de-tri](http://www.mobilitri.ch/fr/lieux-de-tri). L'itinéraire vous guidera sur le lieu de collecte.

Sur demande, un service sur appel pour la levée des encombrants (déchets volumineux) est également proposé aux particuliers. ☎ +41 79 410 03 72.



Ces déchets spéciaux sont **dangereux pour l'environnement** et ne doivent en aucun cas être déposés sur la voie publique.

**À déposer dans un des espaces de récupération mobiles MOBILITRI. Dépôt sauvage strictement interdit.**



## PAPIERS

Levées mensuelles le dernier mercredi du mois

**Admis :** Journaux, papier pour imprimante, enveloppes, feuilles, cartons, emballages.

**Le papier doit être propre (exempt d'huile ou autre substance).** Le carton pelliculé (emballages Tetrapack tels que briques de lait et thé froid, emballages de produits congelés) **ne peut pas être recyclé.** À éliminer avec les ordures ménagères.

**Autres lieux de collecte :** Points de récupération communaux.

Encore 1 sac poubelle sur 4 contient des déchets recyclables !



## BOUTEILLES DE LAIT

Les bouteilles de lait en plastique blanc doivent être ramenées au point de vente ou jetées avec les ordures ménagères. **En aucun cas, elles ne doivent se retrouver dans les conteneurs à PET !**



## DÉCHETS DE JARDIN

Jan-Fév lundis 4 janvier et 8 février ;  
Mar-Sep levées hebdomadaires lundi ;  
Oct-Déc levées hebdomadaires lundi et jeudi

**Admis :** Uniquement tontes de gazon, tailles de haies, feuilles mortes, mauvaises herbes, branchages (en fagot de moins de 1,20 m et d'un diamètre inférieur à 2 cm), fleurs fanées, plantes d'appartement.

**Conditionnement et emplacement :** dans des conteneurs à déchets verts. Ces conteneurs sont en vente dans la plupart des jardineries.

**Les déchets de jardin dans des sacs plastiques, même compostables, ne sont pas emportés.**

Les conteneurs privés ou d'immeuble doivent être déposés la veille de la levée dès 18h30 et rentrés rapidement après celle-ci.

**Interdits :**

- × Débris métalliques ou plastiques, pots en terre
- × Souches/rhizomes, pierres, terre
- × Déchets de cuisine (déchets organiques)

Le compostage des déchets de jardin se fait en andains disposés en bord de champ. L'adjonction de déchets de cuisine occasionnerait un dérèglement du processus de compostage et générerait de fortes odeurs qui attireraient la faune. Les déchets de cuisine sont acheminés au site du Nant-de-Chatillon pour valorisation.



## DÉCHETS DE CUISINE

**Admis :**

Coquilles d'œufs, fleurs et plantes d'appartement, thé et marc de café, fruits et légumes, épluchures, restes cuits et crus, produits comestibles avariés.

**Conditionnement :** uniquement dans des sacs compostables déposés dans les petites poubelles vertes distribuées gratuitement par la commune, dans la limite du stock disponible, ou en vente dans la plupart des commerces.

**Lieux de collecte :** Pas de levées à domicile. Une fois remplis et fermés, les sacs sont à déposer dans les conteneurs prévus à cet effet dans un des points de récupération communal ou dans les conteneurs verts placés dans divers points de la commune mentionnés sur le site [www.vandoeuvres.ch](http://www.vandoeuvres.ch).

**La déchetterie communale, chemin de Marchepied 3, permet de récupérer : le verre (bocaux, flacons, bouteilles), le PET (bouteilles), le papier, les piles usagées (sauf batteries de véhicules), les capsules de café, les vêtements usagés (vêtements, textiles, chaussures propres), les déchets de cuisine.**



La déchetterie  
proche de  
chez vous !



ESPACES DE RÉCUPÉRATION MOBILES

**MOBILITRI**

☎ +41 79 410 03 72, [info@mobilitri.ch](mailto:info@mobilitri.ch)  
[www.mobilitri.ch](http://www.mobilitri.ch)

## IMPRESSUM

### Impression

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex  
Journal tiré à 1'250 exemplaires  
sur papier Color Copy certifié FSC

### Éditeur

Commune de Vandœuvres - 1253 Vandœuvres

### Graphisme et mise en page

Imprimerie du Cachot - 1218 Le Grand-Saconnex

### Rédacteur responsable

Commune de Vandœuvres - 1253 Vandœuvres

